

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 11

Artikel: Kyrielles : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

modeste ambition. Si le Sage nous peint une femme « bruyante, remuante, paraissant dans les rues, et dont les pieds ne savent demeurer au logis, » vous vous rappelez à quelle femme cela s'applique.

Aussi bien, l'humble sphère que nous assignons à la femme, n'est-ce pas celle pour laquelle tout son être est prédisposé et comme taillé d'avance ? Cette conformation plus déliée, mais plus frêle, ce battement plus rapide de son cœur, cette sensibilité plus vive de ses nerfs, cette délicatesse de ses organes, et jusqu'à cette finesse de ses traits, tout fait d'elle, selon l'expression de saint Pierre, « un vaisseau plus fragile, » et la rend constitutionnellement impropre aux soins permanents et inflexibles, aux affaires de l'état, aux veilles du cabinet, à tout ce qui donne du renom dans le monde.

Les facultés de son intelligence ne l'en tiennent-elles pas également écartée ? On a demandé quelquefois si elles sont égales à celles de l'homme : elles ne sont ni égales ni inégales, elles sont autres, ayant été sagement adaptées à une autre fin. Pour l'œuvre marquée à l'homme, la femme a des facultés inférieures à celles de l'homme, ou plutôt elle n'y convient pas. Je parle ici de la règle, non des exceptions. Qu'il puisse y avoir parmi les femmes certains esprits propres aux soins réservés en principe à un autre sexe, ou qu'il puisse y avoir pour une femme ordinaire certaines situations qui l'obligent à remplir la tâche de l'homme, l'homme y faisant défaut, je l'accorde sans peine, pourvu que ces exceptions soient clairement indiquées de Dieu, ou commandées par l'intérêt de l'humanité. Après tout, dans la mission de la femme, l'humilité n'est que le moyen, la charité est le but, auquel il faut tout subordonner ; et pourquoi Dieu, qui a fait des exceptions de cette nature dans l'histoire sacrée, n'en ferait-il pas également dans l'histoire générale ? Quoi qu'il en soit, j'abandonne les exceptions à Dieu et à la conscience individuelle ; et jaloux de ne point porter dans cette chaire de questions irritantes, personnelles ou seulement douteuses, je ne m'occupe ici que de la règle. Or, dans la règle, ce coup d'œil étendu de la politique et de la science qui embrasse le monde, ce vol hardi de la métaphysique et de la haute poésie qui en franchit les limites pour s'aventurer dans le vide de la pensée et de l'imagination, ce n'est pas l'affaire de la femme. Le langage même, surtout le nôtre, en fait foi (ne sacrifions pas cette remarque utile à la crainte de provoquer un léger sourire), le langage, cette simple philosophie du peuple, souvent plus profonde que celle de l'école, ce tamis de la raison commune, qui, de tant de locutions hasardées par l'esprit individuel, ne laisse passer que celles qui répondent au bon sens de tous. Il ne permet pas à la femme de *faire parler d'elle*. Il ne lui applique le mot homme accompagné d'une terminaison féminine, que comme expression de ridicule ou de blâme. Les épithètes prises de la vie publique honorent l'homme, mais flétrissent la femme à des degrés divers. Pour n'en citer que des exemples que la délicatesse de cette chaire autorise, essayez de dire une *femme savante*, une *grande femme*, une *femme d'affaires*, une *femme d'état* — autant parler d'un *homme de ménage* !

Mais, au contraire, lorsqu'il s'agit de ce cercle resserré — resserré pour l'étendue, mais vaste pour l'influence — où nous exhortons la femme, avec l'Ecriture, à borner son action, elle a des facultés supérieures à celles de l'homme, ou plutôt elle y convient seule. C'est là qu'elle prend sa revanche, qu'elle se montre maîtresse du terrain, et qu'elle déploie ces ressources secrètes que j'appellerais admirables, si ce n'était un sentiment plus tendre qu'elles m'inspirent et pour elle et pour Dieu qui l'en a douée : ce coup d'œil pratique, qu'on dirait d'autant plus sûr qu'il est plus rapide, cette vue qui semble

avoir voulu être plus courte pour être plus nette ; cet art de pénétrer dans les cœurs, par je ne sais quels chemins subtils qui nous sont inconnus ou impraticables ; cette toute-présence d'esprit et de corps sur tous les points et dans tous les temps ; cette vigilance exacte autant qu'inaperçue, ces ressorts nombreux et compliqués de l'administration domestique toujours sous la main ; cet accès toujours ouvert à tous les appels, et cette audience perpétuelle donnée à tout le monde ; cette liberté d'action et de pensée au sein des peines amères et des embarras accumulés ; cette élasticité, dirai-je ? ou cette faiblesse infatigable ; cette exquise délicatesse dans les sentiments ; ce tact si exercé, s'il n'était instinctif ; cette fidélité de perfection dans les petites choses ; cette adroite industrie à faire ce qu'elle veut de ses doigts ; cette bonne grâce à remuer un malade, à relever un esprit abattu, à réveiller une conscience endormie, à rouvrir un cœur longtemps fermé ; et tout ce qui fait enfin qu'il y a tant de choses que nous ne savons discerner ou accomplir sans emprunter ses mains ou ses yeux...

ADOLPHE MONOD.

La mort et le médecin. — Un médecin qui faisait des cures merveilleuses et dont la juste notoriété s'étendait au loin, fut, un matin, trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à un anévrisme.

Sa vieille servante, désolée, disait, en sanglotant, à un intime du défunt, qui était accouru à la nouvelle du décès :

— Voyez-vous, monsieur, la mort avait si peur de Monsieur le Docteur, qu'elle n'a pas trouvé d'autre moyen de s'en emparer que de le prendre endormi.

AUTRE ÉCHO D'OUTRE-JURA

Nous avons, il y a deux semaines, publié une pièce de vers intitulée : « A la française », qu'avait bien voulu nous adresser un fidèle ami de notre pays et du *Conteur*, M. Charles Bouchu, à Bois-Colombes (Seine, France).

En voici une encore, du même auteur, et qu'il a l'amabilité de nous envoyer aussi. C'est un hommage à ce lac qui nous est si cher, au Léman.

Souvenir du Léman.

O Léman, grand lac pacifique,
J'aime tes flots diamantés
Dans lesquels, spectacle magique,
Se mirent d'aimables cités.

Tes flots que la barque légère
Affronte avec sérénité,
Que la mouette passagère
Effleure d'un vol argenté.

J'aime, aux environs de ton rivage,
Les riantes sites, les hameaux
Epanouis dans le feuillage,
Les castels aux flancs des coteaux,

Et les vergers, les pâturages,
Vignes, blés aux tendres couleurs
S'étalant d'étage en étage :
Brillant tapis semé de fleurs !

J'aime enfin les bois séculaires
Formant parure à ton croissant,
Les cascades tributaires
De ton pur cristal, ô Léman,
Et ces hauteurs, ces blanches cimes
Qui se dressent avec fierté :
Le vert Jura, l'Alpe sublime
Auréolant ta majesté !

Beau lac, Byron et Lamartine
T'ont glorifié tour à tour ;
Accordant leur lyre divine
Ils ont chanté ton frais séjour.

Poètes choyés par la Muse,
Dont l'ombre plane sur ces monts,
Grâce pour ma rime confuse
Qui vient de rappeler vos noms.

Après vos musiques célestes
J'ose, de mon humble pipeau,
Tirer quelques notes modestes...
Chênes, épargnez l'arbrisseau !

CHARLES BOUCHU.

COCASSET ET LOU TÊTU

On pirate, c'est on gaillâ que n'est pas millionnaire, mâ que va à la tzasse, à la pêche... quand l'est défeindu ; ye prein quand mimou on permis, po ne pas fîre pra quand la tsasse lé aoverta ; l'a les coûtés ein lon et ne cratché pas dein lou verrou, ye ne trace apri lei gendarmes, mâ lei gendarmes lei corsan apri. Eh bin ! Cocasset étai on pirate, mâ on brav' hommou quand mimou.

On dzo que prenia dei treitès ao lacet, ye vai on cô qué se fot à l'iguié, adan ne fâ ni ion ni dou, sê tzampé tot vêtû dein lou rio, qu'étai ma fê prévond, et rameinné avoué bin de la peinna lou lulu que volliavé bi et bin sê néyi, ma stisse ne l'einteindé pas dinche et lai de :

— Baugrou de tabornio, dé qué vo meclia vo ?

— Ye cru qué vo zira tsâ dein l'iguié, que lei de Cocasset et vo zè repêdze.

— Se le me plliet dè mè néyi, cein né vo vouaité pas.

Tot mou, lou pourrou diablou n'avai pas tzandzi d'idée, va on bocou pllie ein et sê re-tzampé, on segon cou, dein lo riô.

Cocasset, que lou guegnivé dè liein, lei chaoté assebin apri lou retiré frou coumein lou premé iadrou.

— Coumein l'einteindé vo, que l'ai fe l'einteté, ne m'ai vo pas d'abô prau contrareyi ?

— E bin, tant que sari quie, vo ne vo néyeri pas pé devant mè, yè bi ètré on pirate !

Adan l'autrou sê fot ein colère et fot onna dèdzelaie ao pourrou Cocasset et lou laissé à maiti ètèrti, pu ye va on gran bet plie liein io lei on tzâno, prein onna cordetta dé pain de sucrou dein sa fatta, grapellie chu l'abrou, met la corda à étranglia-tzat, la passé à son cou, se lessé tzezi tot balameint et lei resta pendu, bamboleint et ganguelliein.

Cocasset avai bein vu son lulu que se breinnavé ao bet de sa corda, mâ lei coups dé poings dao malcommodou lei avan rémoa l'einvia dè lei grava dè sê débarrassi.

— Dao diablou se tè dépeindou, se chondze Cocasset, tî sara dein lou casse dè mé fini ; bon voyadrou !

Dou gendarmes que l'iran en patrouille perquie, l'avan vu lou peindu et sê dépatziran d'ar-reva.

En veiant Cocasset, lei dian : qu'atteindé vo po rongni la corda ?

Vouète quie : iè dza chailla iadrou ci individu dao rio, io volliavé sê néyi, on abrou n'est pas fê po se peindré ; iè cru que s'étai accrotzi lè d'amon po sê chetzi.

MÉRINE.

KYRIELLES

II

Voici la seconde communication que nous avons reçue, concernant les kyrielles et à laquelle nous faisons allusion samedi dernier. Nous en avons reçu une troisième. Ce sera pour samedi prochain.

Uni, unelle
Baribon, baribelle
Cani, canelle
Trouc !

Empro, giro
Carin, caro
Du pied, du jonc
Coqli bourgeois
Tin-tin, villemîn
Tin-tin, clou mou.

Les deux derniers vers se chantent.

Ententors
Capnel nord
Isabelle, poudenelle
Pi, pi, pi, pi, poun.

Nous avons déjà donné cette kyrielle samedi dernier. Il s'agit d'une autre version.

Petit ciseau d'or et d'argent
Ton père, ta mère t'appellent au bout du champ
Pour te donner du lait caillé
Où les souris ont barboté
Pendant deux heures de temps
Va-t'en Petit Jean
Dans ton régiment.

Enic, bénic, trop, tré
Trif, traf, gommé
Scabo, zingueno
Tim, pan, touz, ouz.

Am, scham, tram
Pic et pic et kommegram
Bour et bour et ratadram
Misch tram.

Trois petits moines
Sortant du Paradis
La bouche pleine
Jusqu'à demain midi

bis Clarinette, clarinette se chante
Mes souliers ont des lunettes
Pomme, poire, abricot
Il y en a une de trop.

Un jour, j'allai dans mon jardin
Cueillir une branche de romarin.
Un rossignol vint se percher sur ma main.

Il me dit :

Les hommes ne valent rien
Les garçons encore bien moins
Et les filles on n'en dit rien,
Car elles ne font que du bien.

Il semble que les enfants d'aujourd'hui ont un peu perdu l'imagination. Voilà tout ce que j'ai pu récolter parmi eux :

Ma grand'mère est enfermée
Dans une boîte à chicorée
Quand le diable l'ouvrira
Ma grand'mère en sortira.

Ils ont aussi la souris verte, mais après : « Je la montre à ces Messieurs », ils ajoutent :

Ces Messieurs me disent,
Trempez-la dans l'huile,
Elle deviendra un escargot...

Ce qui est un miracle assurément, mais ne donne pas de rime, ce qu'exigeaient les enfants de notre temps. (A suivre.)

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES CHALETS DE LA ROSELINAZ

11

La chose arriva comme il disait. Quelques jours plus tard, tout le plateau de la Roselinaz était couvert d'une épaisse couche de neige, et il fallût interrompre le travail commencé.

Après un été et un automne pleins de vie et de mouvement, la Roselinaz vit revenir les jours longs et tranquilles de l'hiver. Charles dut plus d'une fois descendre à Morcles, même dans la plaine, pour son commerce de fromages. Ces absences rendaient à sa femme les jours plus longs encore et surtout plus tristes. Elle pensait constamment à son pauvre père, et un immense désir de le revoir la prit. Depuis plusieurs mois, se résignant à obéir à la volonté de son mari, elle n'avait pas cherché à se rapprocher du vieillard. De temps en temps elle avait eu de ses nouvelles par les ouvriers de la forêt ; parfois aussi, un coup de fusil tiré dans la montagne était venu retentir jusque sur la Roselinaz, et Marie avait pris l'habitude d'y voir une espèce de salut que lui envoyait son père.

Mais la neige forçait maintenant le chasseur de se renfermer dans sa demeure, et sa fille n'entendait plus parler de lui. L'angoisse la saisit. Elle se dit que peut-être il était malade, peut-être même mort...

Un matin, au moment où son mari allait se mettre en route pour Saint-Maurice, Marie, ne pouvant plus supporter les pensées qui l'obsédaient, le retint par la main. « J'ai quelque chose à te demander Charles. »

¹ Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la Feuille d'Aïcis de Lausanne. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

— Qu'y a-t-il ? dit-il du ton brusque qu'il avait habitué de prendre avec sa femme.

— Je voulais te demander si les deux valets ne pourraient pas établir un sentier jusque chez mon père, je voudrais le revoir ; voilà bien des mois que je ne lui ai pas parlé ; j'ai peur qu'il ne soit malade, peut-être n'est-il plus. Je t'en prie, Charles !

— Comment ! il y a longtemps que tu ne l'as vu, fit Charles, d'un air de doute et d'un ton presque ironique ?

— Pas depuis le jour où il nous a quittés.

— Bah ! tu ne l'as pas vu depuis ce jour-là ?

Le ton avec lequel ces paroles étaient prononcées causa une grande douleur à la malheureuse femme à qui elles s'adressaient. Elle baissa la tête pour cacher ses larmes prêtes à déborder et se tut.

Charles interpréta ce silence à sa façon : Ecoute, dit-il avec dureté, les choses sur lesquelles je ne te demande rien, tu peux les garder pour toi, mais puisque tu veux commencer à en parler, j'entends que tu ne me dise point de mensonges.

A ces mots, Marie se redressa soudain ; de ses yeux sortit un éclair d'indignation qui força Charles Chezau à baisser la tête à son tour. Que dis-tu ? des mensonges ! est-ce qu'en ma vie j'en ai jamais dit un !

— Si ce n'est jamais, c'est en tout cas à présent, quand tu prétends me faire croire que tu n'as pas vu ton père depuis des mois.

Marie se couvrit le visage des deux mains et éclata en sanglots. « O mon Dieu, s'écria-t-elle, tu me punis justement pour avoir pu oublier jusqu'aujourd'hui mes devoirs envers mon pauvre père. Je ne le ferai plus. »

L'indignation avec laquelle sa femme repoussait l'accusation de mensonge, et la profonde douleur qui s'exprimait par ses sanglots, touchèrent le cœur endurci de Charles. Après quelques secondes d'hésitation il se rapprocha et posant la main sur l'épaule de celle qu'il venait d'offenser si gravement, il lui dit : « Mais si tu n'as pas vu ton père depuis ce temps-là, tu n'as pas pu non plus savoir ce qu'il m'a fait ? »

— Non, je ne l'ai pas su.

— Je croyais que tu savais tout ; que ton père et toi vous vous étiez entendus pour agir comme il a fait. Mais s'il en est comme tu dis, qu'à moi ne tienne ; dis aux valets de faire le sentier, seulement ne me parle jamais de ton père ; il a raison, nous ne pourrions vivre ensemble.

Charles s'approcha du petit lit où reposaient ses enfants, les contempla un instant, puis sortit en laissant, pour la première fois depuis longtemps, s'échapper de sa bouche un « au revoir » quelque peu affectueux. A peine dehors, il revint sur ses pas. « M'as-tu appelé ? » cria-t-il à sa femme, qui séchait ses larmes auprès de ses enfants et cherchait, dans les caresses qu'elle leur prodiguait à se remettre de la violente émotion qu'elle avait éprouvée.

— « Non, » et, s'adressant au petit Louis, quelle tenait sur son bras, elle ajouta : Donne la main à ton père et dis lui adieu. L'enfant tendit ses joues roses à son père, qui lui donna un baiser et s'en alla en disant à Marie : « Il me semble que j'oublie quelque chose ; je reviendrai de bonne heure, ce soir. Adieu, ma Marie. »

Avant de s'engager dans le sentier dangereux qu'il avait fallu ouvrir pour descendre au village, Charles jeta un dernier regard en arrière. Le chalet qu'il venait de quitter était comme enseveli dans la neige ; les valets travaillaient avec ardeur au chemin à établir jusqu'au chalet de Jean Toine. A part cela, tout était silence sur le plateau de la Roselinaz. Mais plus haut, au-dessus de la forêt et le long des rochers qui s'étendent au loin en longues parois grisâtres, de noirs nuages se promenaient, poussés tantôt dans une direction, tantôt dans une autre par le vent du midi.

Charles avait à peine quitté Saint-Maurice pour revenir à la Roselinaz, que le vent, la vaudaire, se mit à souffler avec une violence redoublée. Sous son souffle chaud, la neige qui couvrait les pentes de la montagne se mit à fondre et quand notre voyageur atteignit Morcles, il put se convaincre qu'il lui serait bien difficile d'aller plus loin, de rentrer chez lui le même soir.

A la pinte de Jean-Toine Guillat, où il s'arrêta un instant, on voulut le retenir, mais excité par de vagues craintes, par le pressentiment que les siens couraient là-haut un grand danger, Charles Chezau se remit aussitôt en route. Au-dessus de Morcles, la neige, amollie, commençait à fondre. Le torrent

glacé, se reprenait à couler ; des masses de neige s'étaient mises en mouvement, barraient tout passage et ce n'était qu'avec des efforts inouïs que Charles parvenait à les franchir.

Harassé de fatigue, trempé de sueur, il n'en marchait pas moins aussi rapidement que le lui permettait l'état du chemin ; la nuit approchait ; à la crainte de ne plus pouvoir avancer, se joignait chez Chezau un sentiment d'angoisse toujours plus vif. Tout à coup, du côté valaisan de la vallée, un bruit sourd vint se perdre sur les pentes de la montagne vaudoise, le son de la cloche d'alarme se fit entendre. Charles, saisi, s'écria à voix haute : C'est une avalanche à Salvan !

Ce mot d'avalanche le frappa comme s'il fut sorti d'une bouche étrangère et qu'il fût pour lui un avertissement et il reprit sa marche ou plutôt sa course avec une hâte fiévreuse qui ne lui permettait de voir ni les dangers ni les obstacles.

Charles atteignit enfin le plateau de la Roselinaz.

Le vent ne soufflait plus. Le silence était complet. Déjà le chalet se détachait comme une masse noire sur la neige, quelques pas encore et Charles était auprès des siens. Soudain, un roulement lugubre se fit entendre bien au-dessus de la forêt, sur les hautes pentes de la dent de Morcles. Charles n'eut que le temps de pousser un cri : Ma femme, mes enfants ! l'avalanche ! Et il se précipita en avant. Un instant, la forêt parut s'agiter sous l'effort d'un vent furieux, les arbres plierent, et au moment où Charles atteignait le chalet, éperdu, presque hors de lui, appelant toujours sa femme et ses enfants, un grand craquement se fit entendre. L'avalanche était là. Le malheureux allait forcer la porte, courant au-devant d'une mort certaine, quand tout à coup, il tomba presque sans connaissance ; vaguement, il se sentit saisir et emporter par une main d'une force surhumaine. Une seconde plus tard, le chalet de la Roselinaz avait disparu, ou plutôt, ses débris gisaient dans la vallée au-dessous du plateau.

Quand Charles revint à lui, couché dans un bon lit, il ouvrit de grands yeux en voyant à ses côtés sa femme qui pleurait, et son beau-père qui le considérait d'un air morne. Il lui fallut un moment pour se rappeler ce qui s'était passé et pour savoir où il se trouvait.

— Dieu soit loué ! Charles, je suis arrivé à temps dit Jean-Toine ; l'avalanche allait l'engloutir.

Et il raconta à son gendre comment, dans la journée, prévoyant l'avalanche, il avait fait venir chez lui Marie, ses enfants, les gens du chalet, transporté le bétail et sauvé tout ce qu'il y avait de plus précieux ; comment au bruit de l'avalanche, il était accouru, avait aperçu Charles et l'avait rejoint à l'instant même où une énorme masse de neige, se précipitant par la trouée que l'exploitation d'une partie de la forêt avait causée, allait emporter le chalet.

Charles garda un instant le silence, puis, prenant dans ses mains celles de sa femme et du vieux Toine, il dit à voix basse : « Oh ! pouvez-vous me pardonner ? »

Jean-Toine, posant sa main sur le front brûlant de son gendre : « Depuis longtemps j'avais tout pardonné au mari de ma fille. » Marie se jeta au cou de son père, puis prit dans ses bras la tête de son mari et, pleurant et souriant à la fois, la couvrit de baisers.

L'avalanche avait ramené les beaux jours à la Roselinaz. Fin.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 17 au jeudi 22 mars.

Dimanche 18, en matinée, à 2 h. 15, et en soirée, à 8 h. précises : *Jalousie*, comédie en 3 actes et *L'Auberge rouge*, drame en 2 actes.

Jeudi 22, à 8 h. 15, Gala belge avec Jean Froment : *Le Cloître*, de E. Verhaeren et *Vers la Flandre*, pièce inédite.

Vendredi 23 : *Soirée des Internés*.

Dimanche 25, matinée et soirée (clôture de la saison de comédie) : *Le Cloître* et *Vers la Flandre*.

Comédie (Kursaal). — Prochains spectacles :

Samedi 17, dimanche 18 (matinée et soirée) : *Diorcorons*, comédie en trois actes de Victorien Sardou et E. de Najac.

Mardi 20 mars, soirée classique : *Les Femmes Savantes*, comédie en cinq actes et *Le Malade Imaginaire*, comédie en trois actes, de Molière.

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.